

Habilitation Electrique B0-H0-H0V

BOH0

Prix : Nous consulter

Objectifs

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Public Visé

Personnel non-électricien (peintres, maçons, techniciens de nettoyage...) travaillant à proximité d'installations électriques et n'effectuant pas de travaux d'ordre électrique
Chargé de chantier

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Aucune connaissance particulière en électricité n'est exigée

Pré Requis

Aucun pré requis exigé

Parcours pédagogique

Les évolutions réglementaires en électricité

Notions élémentaires d'électricité

Les dangers du courant électrique

Notions de base en électricité (tension, intensité, résistance et puissance) à travers des exemples concrets,

Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique,

Risques d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit),

Classement des installations,

Les noms et limites des différents domaines de tension.

L'habilitation électrique : principes, définition et symboles

Conception des différents circuits

Classement des installations,

Installations BT.

Conditions d'intervention suivant le niveau d'habilitation

Travaux non électrique en BT / HTA,

Les manœuvres en basse tension,

Le remplacement des accessoires débroschages, fusibles et lampes,

Les autorisations de travail.

Travailler en sécurité

Les zones à risques électrique

Les distances de sécurité

Les protections collectives,

La signalisation obligatoire.

Principe et exemples de verrouillage

Les protections, l'appareillage, rôle et fonctionnement

Sectionneurs,

Interrupteurs,

Contacteurs,

Coupe circuits à fusibles,

Relais magnétiques et thermiques,

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 - www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

Les disjoncteurs,
Les transformateurs.

Protections individuelles et outillage électroportatif

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique,
Notions élémentaires de secourisme, conduite à tenir en présence d'un incendie sur une installation électrique, enceintes confinées.

Les + métier

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent. L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées

Objectifs pédagogiques

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la Norme NFC 18-510,
- Effectuer des opérations d'ordre non électrique au voisinage d'installations électriques en connaissant et appliquant les règles de sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques

Support de cours individuel,
Présentation théorique par projection,
Exercices pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs diplômés et expérimentés dans la profession

Méthodes et modalités d'évaluation

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation conformément à l'ED 6127 de l'INRS en vue de la délivrance d'un AVIS APRES FORMATION

Pour l'obtention de l'AVIS APRES FORMATION, le candidat doit réussir :

- les épreuves théoriques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés

Modalités d'Accessibilité

Oui - Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail : contact@cqps.fr



Contactez-nous !

Clément PARAYRE
Directeur

Tél. : 0615901729
Mail : clement.parayre@cqps.fr

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16